



ELECTIONS 2018

DES FRAUDES AVANT MÊME LE VOTE !

ALTERNATIVE Police prêt à saisir la Justice



Les policiers ne se feront pas spolier !

Suite à des comportements déontologiquement et juridiquement condamnables, ALTERNATIVE Police Cfdt agit à tous les niveaux.

Le scrutin qui aura lieu du 30 novembre au 6 décembre 2018 ne sera pas volé aux policiers !

- **ALTERNATIVE Police dénonce ces comportements de voyous !**
- **ALTERNATIVE Police a d'ores et déjà saisi le Ministre de l'Intérieur, le DRH du Ministère de l'Intérieur, le DGPN et le DRCPN !**
- **ALTERNATIVE Police n'en restera pas là !**

ALTERNATIVE Police prévient !

Si rien n'est fait pour éviter qu'une personne vote au nom de plusieurs autres, ALTERNATIVE Police saisira alors la justice !

- Ne vous laissez pas dicter votre choix,
- Ne vous laissez pas duper,
- Ne cédez pas aux pressions,
- Ne communiquez pas vos identifiants !

Du 30 novembre au 6 décembre, sanctionnez ces comportements !!!

 **Un arrêt de la Cour de Cassation très clair !**

Un récent arrêt de la Cour de Cassation confirme illégalité de voter électroniquement en lieu et place d'une ou plusieurs autres personnes !

- «*Attendu que le recours au vote électronique pour les élections professionnelles, subordonné à la conclusion d'un accord collectif garantissant le secret du vote, ne permet pas de déroger aux principes généraux du droit électoral ; que l'exercice personnel du droit de vote constitue un principe général du droit électoral auquel seul le législateur peut déroger ;*»
- «*les irrégularités commises lors du déroulement du scrutin qui sont directement contraires aux principes généraux du droit électoral justifient l'annulation des élections, sans qu'il soit besoin de caractériser leur incidence sur les résultats du scrutin ; que constitue une telle irrégularité la méconnaissance du principe de la sincérité du scrutin résultant de l'utilisation, par un candidat aux élections, des codes de vote personnels de plusieurs salariés pour voter à leur place.*»

Notre priorité :
Défendre vos intérêts
Notre devoir :
Vous informer

